

**Déclaration préalable au CTA du 18 mars 2019**

Mme la Rectrice, Mesdames et Messieurs les membres du Comité Technique Académique,

Le CTA est réuni aujourd’hui pour acter des décisions qui n’ont qu’un objectif : l’économie de moyens souhaitée par le gouvernement, économie qui va prendre la forme de suppressions de postes pour les personnels. Cette année les personnels administratifs sont particulièrement touchés par ces suppressions et le Sgen-CFDT est très inquiet des conséquences qu’elles vont avoir sur les agents et sur les usagers. Les personnels ATSS, qu’ils soient affectés en établissement ou dans les services déconcentrés, travaillent déjà à flux tendu, beaucoup de collègues ne parvenant même pas à rattraper les heures supplémentaires effectuées. Cette décision comptable de l’État va donc encore dégrader les conditions de travail de nos collègues et leur efficience et leur santé ne pourra que s’en ressentir.

Concernant les suppressions de postes d’enseignement, la régulation académique est utilisée pour provisionner des moyens qui serviront à répondre aux situations d’urgence en fin d’année scolaire. Cela conduit à supprimer des postes de titulaires au profit de BMP. Le Sgen-CFDT dénonce à nouveau cette politique qui détériore la situation de nombreux collègues enseignants, encore une conséquence négative du manque de moyens.

Par ailleurs, alors que la fusion des académies de Lille et d’Amiens n’aura pas lieu, nous ne comprenons pas les raisons qui conduisent à envisager une réorganisation des services académiques consistant en un transfert de postes du Rectorat vers la DSDEN.

Pour terminer, nous sommes étonnés de n’avoir toujours pas de réponse à nos différentes sollicitations (mails, courriers) depuis octobre 2018 concernant les contrats et les missions des collègues de l’équipe mobile de sécurité. Nous profitons donc de ce CTA pour vous demander à nouveau de nous recevoir pour aborder ces questions.